

SERVICE DE L'EAU - VIRE SUR LOT 46700

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU BUDGET PRIMITIF 2022

Sommaire :

I. Le cadre général du budget

II. La section de fonctionnement

III. La section d'investissement

IV. Effectifs de la collectivité et charges de personnel

Annexe : extrait du CGCT

I. Le cadre général du budget

L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la commune ; elle est disponible sur le site internet.

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2022. Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre, sincérité. Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte, ou le 30 avril l'année de renouvellement de l'assemblée, et transmis au représentant de l'État dans les 15 jours qui suivent son approbation. Par cet acte, le maire, ordonnateur est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1er janvier au 31 décembre de l'année civile.

Le budget 2022 a été voté le 8 avril 2022 par le conseil municipal. Il peut être consulté sur simple demande au secrétariat de la mairie aux heures d'ouvertures des bureaux. Il a été établi avec la volonté :

- de maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants ;
- de contenir la dette en limitant le recours à l'emprunt ;
- de mobiliser des subventions auprès du conseil départemental et de la Région chaque fois que possible.

Les sections de fonctionnement et investissement structurent le budget de notre collectivité. D'un côté, la gestion des affaires courantes (ou section de fonctionnement), incluant notamment le versement des salaires des agents de la commune ; de l'autre, la section d'investissement qui a vocation à préparer l'avenir.

II. La section d'exploitation

a) Généralités

Le budget de fonctionnement permet à notre collectivité d'assurer le quotidien.

La section d'exploitation regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux. C'est un peu comme le budget d'une famille : le salaire des parents d'un côté et toutes les dépenses quotidiennes de l'autre (alimentation, loisirs, santé, impôts, remboursement des crédits...).

Pour le service de l'eau de notre commune VIRE SUR LOT, sur 2022 :

Le budget primitif pour les **dépenses** d'exploitation sont constituées par les salaires du personnel municipal, l'entretien des châteaux d'eau, du réseau d'alimentation en eau potable, des équipements de sécurité incendie, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées.

(ex : charges à caractère général : 41 865.40 €, charges de personnels, frais assimilés : 31 600 €, autres charges de gestion courante : 530 €)

Le total BP 2021 des dépenses d'exploitation représentent 92 795.48 €

Le budget primitif pour les **recettes** d'exploitation correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (vente d'eau 50 700 € et frais 300 €), ainsi qu'au cumul du résultat de fonctionnement éventuel (51 000 € + résultat reporté 41 795.48 €)

Le total BP 2022 des recettes d'exploitation 2021 représentent 92 795.48 €.

Il existe plusieurs types de recettes pour le service de l'eau :

- la vente de l'eau au m3
- l'abonnement
- (les redevances étant reversées à l'agence de l'eau)
- Ouverture de compteur

❖ Abonnement	:	61 €
❖ Consommation	:	0.90 €/m3
❖ Redevance pollution	:	0.33 €/m3 (les redevances étant reversées à l'agence de l'eau)
❖ Redevance agence bassin	:	0.0789 €/m3 (les redevances étant reversées à l'agence de l'eau)
❖ Ouverture de compteur	:	77 €

b) Vue d'ensemble section d'exploitation

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
D11	Charges à caractère général	43 370,60	0,00	41 865,40	41 865,40	41 865,40
D12	Charges de personnel, frais assimilés	20 150,00	0,00	31 600,00	31 600,00	31 600,00
D14	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	2 300,00	0,00	530,00	530,00	530,00
Total des dépenses de gestion des services		65 820,60	0,00	73 995,40	73 995,40	73 995,40
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	1 500,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat* (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
D22	Dépenses imprévues	4 000,00		3 954,35	3 954,35	3 954,35
Total des dépenses réelles d'exploitation		71 320,60	0,00	79 949,75	79 949,75	79 949,75
023	Virement à la section d'investissement (6)	17 877,18		0,00	0,00	0,00
042	Opérat* ordre transfert entre sections (6)	11 100,08		12 845,73	12 845,73	12 845,73
043	Opérat* ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		28 977,26		12 845,73	12 845,73	12 845,73
TOTAL		100 297,86	0,00	92 795,48	92 795,48	92 795,48
+						
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)						0,00
=						
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES						92 795,48

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
D13	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	53 500,00	0,00	50 700,00	50 700,00	50 700,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	100,00	0,00	300,00	300,00	300,00
Total des recettes de gestion des services		53 600,00	0,00	51 000,00	51 000,00	51 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		53 700,00	0,00	51 000,00	51 000,00	51 000,00
042	Opérat* ordre transfert entre sections (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		53 700,00	0,00	51 000,00	51 000,00	51 000,00
+						
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)						41 795,48
=						
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES						92 795,48

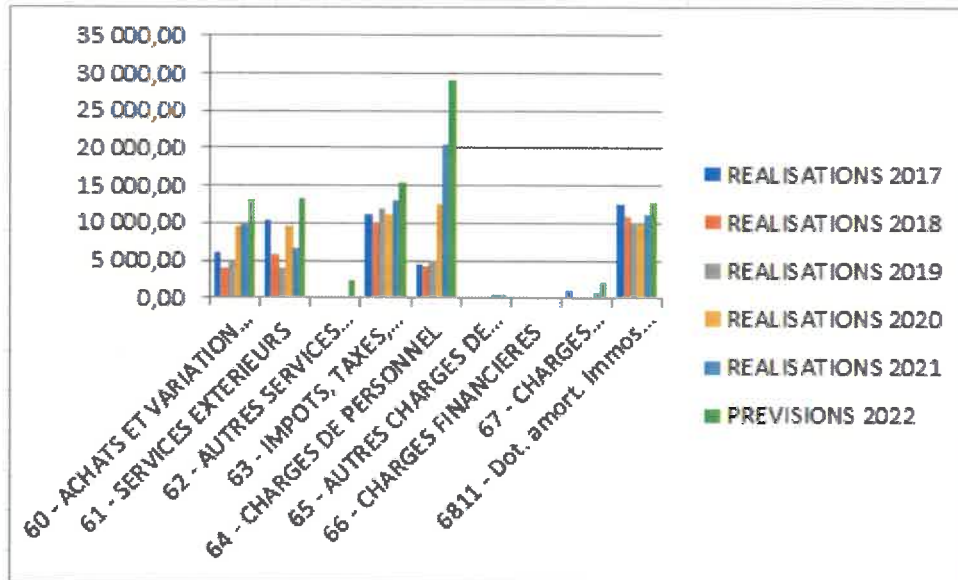
Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	12 845,73
--	-----------

c) Evolution du budget : sections d'exploitation

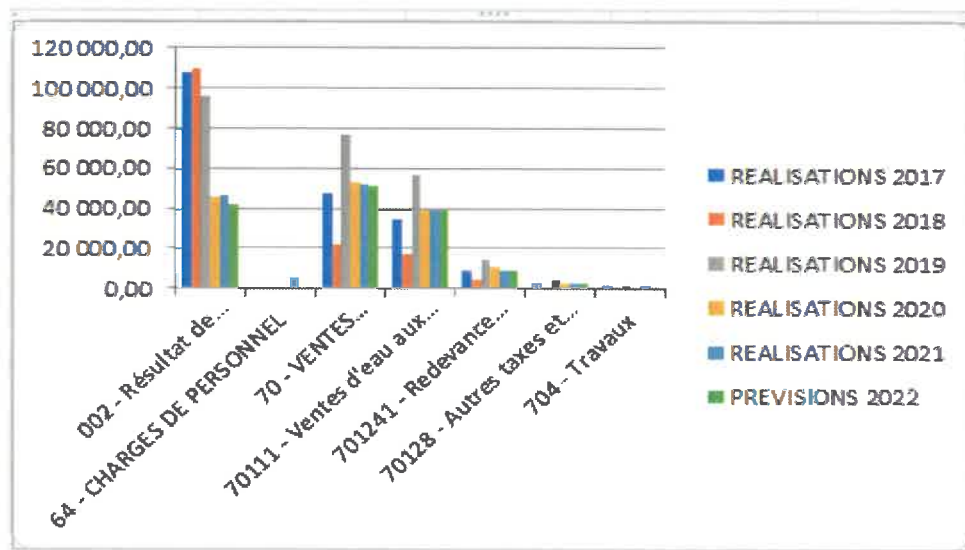
Dépenses d'exploitation

	REALISATIONS					PREVISIONS	
	2017	2018	2019	2020	2021	2022	
60 - ACHATS ET VARIATION DES STOCKS	6 079,26	3 987,30	4 711,04	9 535,32	9 721,82	13 100,00	
61 - SERVICES EXTERIEURS	10 389,20	5 883,09	3 914,10	9 467,59	6 722,88	13 365,40	
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS		29,19			148,07	2 400,00	
63 - IMPOTS, TAXES, VERSEMENTS ASSIMILES	11 073,65	10 061,97	12 029,90	11 281,80	13 125,81	15 500,00	
64 - CHARGES DE PERSONNEL	4 456,84	4 259,42	4 919,12	12 520,80	20 531,81	29 100,00	
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE			0,15	0,46	415,68	530,00	
66 - CHARGES FINANCIERES							
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 048,18	25,99	15,54	144,99	791,18	2 000,00	
6811 - Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	12 375,50	10 877,71	9 842,53	9 923,65	11 100,08	12 845,73	



Recettes d'exploitation

	REALISATIONS					PREVISIONS	
	2017	2018	2019	2020	2021	2022	
002 - Résultat de fonctionnement reporté	107 859,18	109 440,71	96 246,07	45 592,82	46 597,86	41 795,48	
64 - CHARGES DE PERSONNEL					5 201,98		
70 - VENTES PROD.FABR.,PREST.SERV.,MARCH	47 004,16	21 930,03	77 192,59	53 334,87	51 681,61	50 700,00	
70111 - Ventes d'eau aux abonnés	35 028,09	16 887,51	56 976,92	39 387,79	38 737,82	39 000,00	
701241 - Redevance pollution d'origine domestique	8 501,16	4 069,55	14 020,22	10 495,65	8 956,86	9 000,00	
70128 - Autres taxes et redevances	2 079,80	972,97	4 504,15	2 509,52	2 141,55	2 200,00	
704 - Travaux	1 395,11		1 691,30	941,91	1 845,38	500,00	



III. La section d'investissement

a) Généralités

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la ville à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel. Pour un foyer, l'investissement a trait à tout ce qui contribue à accroître le patrimoine familial : achat d'un bien immobilier et travaux sur ce bien, acquisition d'un engin, ...

Le budget d'investissement de la commune regroupe :

- en dépenses : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicule/engin, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.

- en recettes : les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus (par exemple : des subventions relatives à l'étude du captage d'eau potable)

b) Une vue d'ensemble de la section d'investissement

DEPENSES D'INVESTISSEMENT						
Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
21	Immobilisations corporelles	2 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00	8 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	291 410,00	4 410,00	202 753,47	202 753,47	207 163,47
	Total des dépenses d'équipement	293 410,00	4 410,00	211 753,47	211 753,47	216 163,47
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA, régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	15 000,00		16 000,00	16 000,00	16 000,00
	Total des dépenses financières	15 000,00	0,00	16 000,00	16 000,00	16 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	308 410,00	4 410,00	227 753,47	227 753,47	232 163,47
040	Opérat* ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	308 410,00	4 410,00	227 753,47	227 753,47	232 163,47
						+
	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)					0,00
						=
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES					232 163,47

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	9 450,00	0,00	9 450,00	9 450,00	9 450,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	13 147,20	13 147,20	13 147,20
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		9 450,00	0,00	22 597,20	22 597,20	22 597,20
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,règle) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		9 450,00	0,00	22 597,20	22 597,20	22 597,20
021	Virement de la section d'exploitation (4)	17 877,18		0,00	0,00	0,00
040	Opérat* ordre transfert entre sections (4)	11 100,08		12 845,73	12 845,73	12 845,73
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		28 977,26		12 845,73	12 845,73	12 845,73
TOTAL		38 427,26	0,00	35 442,93	35 442,93	35 442,93
+						
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)						196 720,54
=						
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES						232 163,47

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	12 845,73
--	-----------

c) Les principaux projets de l'année 2022 sont les suivants :

- 129 : renouvellement réseau - en cours (réseaux d'adduction d'eau)
- 132 : poste de chloration - en cours (déplacement dans le local dédié)
- 133 : peinture station et réservoirs - en cours
- 134 : étude périmètre captage Bru - en cours
- 136 : château d'eau à Butis - en cours (remplacement des tuyaux corrodés rouille perforante- par tuyaux inox)
- 138 : Bru - en cours (remplacement de la clôture, bornage, en limite du périmètre rapproché)

Annexe

Code général des collectivités territoriales – article L 2313-1

Les budgets de la commune restent déposés à la mairie où ils sont mis sur place à la disposition du public dans les quinze jours qui suivent leur adoption ou éventuellement leur notification après règlement par le représentant de l'Etat dans le département.

Le public est avisé de la mise à disposition de ces documents par tout moyen de publicité au choix du maire.

d) Les recettes d'investissements

📌 Chapitre 040 – Dotation aux amortissements pour un montant de 12 845.73 €
(station de pompage, dossier enquête des périmètres de protection du forage Bru, travaux programme poste de chloration, renouvellement de réseau, borne d'incendie à Pis, ...).

📌 Les recettes d'investissement :

- Subvention au titre de l'étude périmètre captage Bru – opération 134 pour 9450 €
- Eventuellement le FCTVA en fonction de la déclaration

IV. EFFECTIFS DE LA COLLECTIVITE

La commune emploie :

- 1 agent de maîtrise territorial – titulaire - 10h00/semaine
- 1 adjoint administratif principal – non titulaire – 2h00/semaine

Nota : Pour les collectivités locales et leurs établissements (communes, départements, régions, EPCI, syndicats mixtes, établissements de coopération interdépartementale), les articles L 2121-26, L 3121-17, L 4132-16, L 5211-46, L 5421-5, L 5621-9 et L 5721-6 du code général des collectivités territoriales (CGCT) prévoient le droit pour toute personne physique ou morale de demander communication des procès-verbaux, budgets, comptes et arrêtés.

Fait à Vire sur Lot, le 8 avril 2022

Madame le maire,

Yvette FROIDEFOND

